



## Le rapport de Pierre Bédard, président du CODEP - 2012

Nos "vilains" de service d'il y a 10 ou 20 ans (Chine, Etats-Unis, Amérique latine), lentement se démocratisent. Quant aux pays en voie de non-développement, ils échappent totalement à notre action. Il est évidemment excellent pour gérer la culpabilité judéo-chrétienne d'expédier des lettres moralisantes à des semi-illettrés dans des pays sans services postaux, mais ceci est sans effet.

La mondialisation a tout changé dans notre combat. Les États ont de moins en moins de pouvoirs réels et sont totalement encadrés tant par les accords commerciaux internationaux que par leur propre électorat. Pendant ce temps, les corporations transnationales opèrent dans un monde régi par des lois ou ententes internationales qui n'existent pas encore ou ne sont souvent pas appliquées. Souvenons-nous que, ces dernières années, les injonctions censurantes et saisies de livres ne sont pas, en Amérique, le fait d'États ou d'élus mais bien celui de compagnies minières ou pétrolières. Pensons également à ces cas de conflits sur les hauts plateaux andins où des gouvernements et des trans-nationales s'entendent sur des projets souvent miniers. Il est localement et chez nous interdit de critiquer ces ébauches sous peine d'injonctions, alors que celles-ci sont rejetées par des communautés locales et souvent tribales sans voix.

A ce sujet d'ailleurs, au delà de leur action internationale passée depuis des années dans l'ombre d'Amnesty, le CODEP et le PEN en général ont, en tant que regroupement d'écrivains et donc de penseurs, un devoir de réflexion à faire. Celui-ci se résume à savoir si la démocratie et les libertés d'expression selon la tradition européenne sont la seule voie possible de respect des droits des individus et des collectivités et si elles correspondent à la conception que ceux-ci ont de tels droits. Sinon nous risquerions d'en venir à une notion absurde de néo-colonialisme intellectuel au nom d'une idéologie abstraite de liberté d'expression.

De plus, dénoncer "l'autre" du jour pour se donner bonne conscience ne fait pas partie de la solution mais bien du problème d'opposition entre soi et cet autre. Le ménage doit commencer dans notre propre cour.

À ce titre, nous avons à remplir une fonction quasi-pédagogique devant s'exercer sur 2 fronts:

Rapprocher le combat de notre réalité au quotidien et de l'information dont disposent nos dirigeants. Le gouvernement canadien surfe encore sur l'image ultra-libérale de ce pays durant la deuxième moitié du XXe siècle, or il n'est plus cela de par la volonté de son électorat. Il est donc de notre devoir, durant cette éclipse, de maintenir la flamme en nous assurant que le public soit informé des actions internationales criminelles dont nous sommes souvent les inconscients complices.

Nous devenons ainsi un contre-pouvoir et, dans cet esprit, nous assumons une partie du rôle incombant en général à la presse. Il nous faut donc élargir notre data-base de presse local en jouant sur le fait que personne n'est plus sensible à la liberté d'expression et à la protection des journalistes ... qu'un journaliste. Même si ceci nous amène légèrement au delà de notre champs d'action car un journaliste n'est ni un poète ni un romancier ni un essayiste, nous partons ici avec l'avantage de "la solidarité professionnelle" journalistique dont ne jouissent pas les autres défenseurs de droits humains.

De plus, nous devons, le plus tôt possible, réfléchir au statut des blogueurs car, dans notre monde post-gutenbergien, il se peut fort bien que ceux-ci soient la prochaine vague d'écrivains libres et donc en danger de répression.

Pour le reste, le CODEP continuera d'élargir sa base d'intervention en maintenant le focus sur les causes où il a une minimale chance d'être entendu.

Pierre Bédard